



Mercredi 13.03.13 | 46e année | No 8

Journal officiel d'information | Rédaction: Chancellerie communale, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09 | F 032 717 77 10

L'édito



Une situation financière solide

Les comptes 2012 de la Ville sont favorables. Joli bénéfice, dotation de fonds et réserves. Fortune nette qui permet «de voir venir». Baisse de la dette pour le 7^e exercice consécutif. La recette est la même depuis plusieurs années: des charges contenues et des produits en hausse.

Alors certes, dès 2014, il va falloir partager davantage: la loi sur la nouvelle répartition de la part communale de l'impôt des personnes morales devrait entrer en vigueur le 1^{er} janvier prochain et priver Neuchâtel d'une partie de ses recettes, dans le contexte d'une bienvenue solidarité cantonale.

Il n'empêche, la situation est bonne et permet de regarder de l'avant avec sérénité. La bonne santé financière d'une collectivité publique est la base indispensable de son développement. Ce préalable est réalisé. Pas de folies pour autant. Le compte de fonctionnement doit rester maîtrisé. C'est sur les investissements qu'il convient de mettre l'accent. En d'autres termes, engager de l'argent pour les suivants. Rives, port, centre-ville, entretien du patrimoine.

Pour une ville qui rayonne!

*Alain Ribaux
Directeur des Finances*



Reflét du dynamisme économique de la Ville, le casino de la Rotonde a ouvert ses portes en novembre dernier, après plusieurs mois de travaux.

Une ville qui rayonne!

«Le Conseil communal veut une ville qui rayonne!» C'est le pari lancé par le directeur des Finances, Alain Ribaux. Entouré de ses collègues, il a présenté lundi les comptes 2012 de la Ville de Neuchâtel. Comme on peut le lire en page 3, l'exercice écoulé boucle avec un bénéfice de près de 3,6 millions de francs et ce, après diverses provisions. Globalement, 2012 a été une année favorable du point de vue économique. Les recettes fiscales en attestent.

Microcity, un atout majeur

L'important pôle microtechnique qui est en train de voir le jour

dans le quartier de la Maladière – Microcity – constituera un atout majeur pour la région. Le nom de Neuchâtel sera associé à la recherche dans des domaines extrêmement porteurs, comme celui du solaire. Microcity va également drainer dans son sillage l'implantation de nouvelles entreprises.

Autre chantier ouvert en 2012, celui des Armourins. Certes, la fermeture d'une grande surface au cœur du centre-ville suscite des craintes légitimes auprès des acteurs économiques. Mais il est permis de penser que l'achèvement des nouveaux Armourins donnera un nouvel élan à la Ville.

Sous l'égide des Autorités, une démarche participative a été initiée avec la Haute Ecole Arc pour redynamiser le centre-ville. Le groupe de travail réunit, outre la nouvelle commission du développement économique du Conseil général et certains cadres de l'Administration, des représentants des commerçants. Des pistes devraient être dégagées prochainement, et le Conseil communal s'est d'ores et déjà engagé à apporter son soutien.

Reflét, encore, du dynamisme de Neuchâtel: en 2012, la Ville a vu, pour la dixième année consécutive, sa population croître pour atteindre 33'390 âmes. (ssp)



Les comptes de la Ville de Neuchâtel bouclent sur un excédent de revenus de 3,6 millions de francs.



La Journée de la Francophonie sera célébrée à Neuchâtel par le biais de plusieurs manifestations.



L'artiste SOY fera un graffiti samedi à la Case à chocs dans le cadre d'une action de sensibilisation à l'alcool.

Publicité

EMERY Ecoute
Respect
Disponibilité
Pompes funèbres

Ecoute et empathie pour
conseiller les familles

032 841 18 00 24h/24

Conseils personnalisés
en prévoyance funéraire

Neuchâtel - Colombier



Pour votre publicité
dans le journal «Vivre la ville»,
demandez notre courtier
Monsieur J.-P. Cretin



imprimerie
messeiller sa

Saint-Nicolas 11 • 2006 Neuchâtel
Téléphone 032 725 12 96 • Téléfax 032 724 19 37
Mobile 079 600 10 89 • jp.cretin@messeiller.ch

Venez
nous rendre visite
et profitez de subvention
allant **jusqu'à 30'000.-**

du 18 au 23 mars au
Centre Coop la Maladière
Neuchâtel.



Top Sun Energy



ÉNERGIE
PHOTOVOLTAÏQUE



- Je Paie moins d'impôts.
- Je Produis mon courant électrique.
- Je Réalise un investissement rentable et sûr.
- Je Respecte l'environnement.

www.topsunenergy.ch
0848 000 470
2000 Neuchâtel



 Dans ce numéro

Le français et ses accents

La 18^e Semaine de la langue française et de la francophonie se tiendra du 15 au 24 mars. A Neuchâtel, plusieurs manifestations sont prévues, dont une journée de réflexions qui aura lieu samedi au Musée d'ethnographie.

Page 4

Politique culturelle



Le Conseil général a adopté à l'unanimité le rapport d'information du Conseil communal concernant les priorités de la politique culturelle. Compte-rendu des discussions.

Page 8

Centrale à gaz

Le Conseil général a pris acte du rapport de la Commission spéciale énergies au sujet du projet de construction d'une centrale à gaz à Cornaux. Reflets des débats.

Page 9

Ecologie



Lucien Willemin donnera une conférence vendredi 15 mars à 19h30 au Muséum d'histoire naturelle. Il abordera la désinformation écologique et l'énergie grise.

Page 16

Prochaine parution

Le prochain numéro de Vivre la ville paraîtra le mercredi 20 mars 2013.

 Le Conseil communal a présenté lundi le résultat des comptes 2012 de la Ville



C'est un conseil communal heureux qui a présenté lundi le très beau résultat des comptes 2012.

Une très belle cuvée 2012

Si l'on considère l'état de ses finances, la Ville de Neuchâtel se porte bien. Très bien même. Comme l'a relevé lundi au cours d'une conférence de presse le directeur des Finances, Alain Ribaux, l'exercice 2012 a non seulement permis de dégager un excédent de revenus. Il a également permis de consolider des provisions et de procéder à la dotation de plusieurs fonds ainsi qu'à des amortissements extraordinaires. La prudence reste toutefois de mise avec l'entrée en vigueur, au 1er janvier 2014, d'une nouvelle répartition de la part communale de l'impôt des personnes morales, qui privera la Ville d'importantes ressources.

Les comptes 2012 de la Ville bouclent avec un bénéfice de près de 3,6 millions de francs, compte tenu de près de 300 millions de francs de charges. Par rapport au budget pour la même année, l'amélioration est significative puisque les prévisions faisaient état d'un excédent de revenus d'environ 1,7 million de francs.

Hausse des rentrées fiscales...

L'ensemble des recettes fiscales sont meilleures que ce prévoyait le budget et ce, à hauteur de plus de

22 millions de francs. L'impôt sur le revenu des personnes physiques atteint 74,8 millions de francs, en progression de 4,3% par rapport aux prévisions (71,7 millions). Pour les personnes morales, l'impôt sur le bénéfice excède 87 millions, en progression, de plus de 23% par rapport au budget (71 millions).

Signe de sa solidité financière, la Ville a procédé à des amortissements extraordinaires à hauteur de 3,7 millions. Elle a également créé une réserve de préfinancement en prévision de la recapitalisation de prévoyance.ne, la Caisse de pensions de la fonction publique neuchâteloise. Le montant de la réserve s'élève à 8 millions, ce qui correspond à la moitié de la part de la Ville à la réserve de fluctuation de valeurs. Quant au fonds prévu dans le budget 2013 pour la création de logements d'utilité publique, il a d'ores et déjà été doté d'un montant de 3 millions.

... mais nouvelle répartition dès 2014

Au chapitre des dépenses, les charges de personnel, sont de 2,1 millions, inférieures au budget. Quant au montant des subventions – 52,2 millions – il est, lui, supérieur aux prévi-

sions de plus de 12 millions. Cet écart s'explique par une forte dotation au fonds provisoire de répartition de l'impôt des personnes morales. La Ville a également versé 4,8 millions au titre

La Ville a poursuivi ses efforts de désendettement

de contribution de solidarité, décrétée l'an dernier par le Canton, qui n'avait pas été budgétisée.

Les investissements bruts consentis en 2012 ont été moins importants que prévu – 26,7 millions d'investissements, contre 32,6 millions inscrits au budget. Cette différence s'explique par le report, voire l'abandon d'un certain nombre d'entre eux.

Au 31 décembre 2012, la fortune nette de la Ville atteignait 49,1 millions de francs.

La Ville a poursuivi ses efforts de désendettement. La dette à long terme enregistre une baisse pour la septième année consécutive, passant de 394 millions dans les comptes 2011 à 365 millions dans les comptes 2012. On vous le disait: la Ville de Neuchâtel affiche une belle solidité financière! (ssp)

La 18^e Semaine de la langue française et de la francophonie a lieu du 15 au 24 mars

Le français s'ouvre aux autres langues

La langue française sera à l'honneur du 16 au 22 mars à Neuchâtel. A l'occasion de la 18^e Semaine de la langue française et de la francophonie, une série d'animations donnera à réfléchir au public sur les liens que le français entretient avec les autres langues. Conférences, concerts, poésie et dictée: le public aura de quoi s'amuser avec la langue française.

La Journée internationale de la Francophonie a lieu le 20 mars. Chaque année, elle est célébrée dans le cadre de la Semaine internationale de la langue française et de la francophonie. En Suisse, pas moins de 24 villes, dans douze cantons, y participent jusqu'à la fin mars.

Le français et ses accents

Le Centre de linguistique française et le Centre de dialectologie de l'Université en partenariat avec le Musée d'ethnographie (MEN) organisent samedi 16 mars une manifestation tout public. Elle portera sur le thème des accents des Suisses romands. L'événement s'ouvrira à 13h30 au MEN avec un discours du socialiste Didier Berberat. Plusieurs conférences se succéderont entre 14 et 16h30, avant de laisser place à 16h45 à une table ronde. Les visiteurs partage-



Les Petits Chanteurs à la gueule de bois se produiront à deux reprises à Neuchâtel dans le cadre de la Semaine de la langue française et de la francophonie. • Photo: Julien Mudry

ront ensuite un apéritif et auront l'occasion d'assister à un concert des Petits Chanteurs à la gueule de bois.

De la poésie et des concerts

La fête se poursuivra lundi 18 mars avec un café littéraire, qui se tiendra à 18h30 à la salle de lecture de la Bibliothèque publique et universitaire. L'auteure Marie-Jeanne Urech viendra présenter son livre «Le Train de Sucre». La soirée se prolongera par

un apéritif. Puis, à 20h15, le public découvrira plusieurs lectures et performances en français, mais pas seulement. Violon, chant, slam, poésie sonore sont aussi au programme.

Deux autres manifestations auront lieu à Neuchâtel vendredi 22 mars. L'Aula des Jeunes-Rives accueillera à 14h15 la traditionnelle dictée, ouverte à tous âges. Cet événement, organisé par l'Université du 3^e âge, rassemble chaque année plus

d'une centaine de participants. Le Théâtre du Pommier, lui, vibrera au rythme des morceaux joués par les Petits Chanteurs à la gueule de bois. Le groupe chantera – en français bien sûr – des airs mêlant nostalgie et originalité.

Une marraine suisse-alsacienne

La Semaine de la langue française et de la francophonie (SLFF) est coordonnée en Suisse par la Délégation à la langue française. Au niveau national, la manifestation sera inaugurée vendredi 15 mars à Berne. Les diverses animations publiques organisées aux quatre coins de la Suisse donneront l'occasion de réfléchir sur les liens que le français entretient avec les autres langues à travers la thématique de la valeur. Vaut-il aujourd'hui la peine d'apprendre le français? Quels sont les atouts de cette langue? Autant de questions auxquelles les différentes manifestations proposées tenteront de répondre. En guise de clin d'œil à cette ouverture aux autres langues, la SLFF a désigné une marraine suisse alsacienne. Il s'agit de la rappeuse bernoise Steff la Cheffe. Elle participera vendredi soir à Berne au concert d'inauguration de l'événement. (ak)

Programme complet sur www.slff.ch.

Agenda culturel

Galleries et musées

Bibliothèque Publique et Universitaire (pl. Numa-Droz 3), exposition permanente «Archives Jean-Jacques Rousseau». Ouvert me et sa de 14h à 17h, lu et ma, je et ve de 9h à 11h30 et de 14h à 17h (s'adresser à l'accueil).
Musée d'art et d'histoire (esplanade Léopold-Robert 1), expositions permanentes, legs Yvan et Hélène Amez-Droz «Neuchâtel: une histoire millénaire». Ouvert ma-di de 11h à 18h. Entrée libre le mercredi.

Jusqu'au 18 août, exposition «Jules Jacot Guillarmod (1828-1889). Peintre animalier et paysagiste». Dimanche 17 mars, 15h, au musée en famille. Exposition «Jules Jacot Guillarmod (1828-1889). Peintre

animalier et paysagiste», visite commentée pour les adultes et atelier pour enfants dès 5 ans. Sur inscription auprès de l'Atelier des musées jusqu'au vendredi 15 mars.

Mardi 19 mars, 12h15, mardi du musée. «Neuchâtel: une histoire millénaire», visite commentée de l'exposition par Chantal Lafontant Valloton.

Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4), jusqu'au 20 octobre, exposition «Hors-champs».

Jusqu'au 22 mai, exposition «Les hors-champs de l'affiche». Ouvert ma-di de 10h à 17h. Entrée libre le mercredi. Samedi 16 mars dès 13h30, conférence et table-ronde «Les accents des Suisses romands: Mythes et réalités». A 18h, verrée et concert des Petits chanteurs à la gueule de bois! Entrée libre.

Jeudi 21 mars, 20h15, ciné-club – Tectonics, de Peter Bo Rappmund. Entrée libre.

Muséum d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), jusqu'au 20 mai, exposition «Supra 100 Le temps suspendu». Jusqu'au 18 août, exposition «K2 1902. Partie d'échecs en Himalaya». Ouvert ma-di de 10h à 18h. Entrée libre le mercredi.

Vendredi 20 mars, 12h30 et 14h15, auditorium, film de André Paratte, présenté par le réalisateur «La Cappadoce un joyau retrouvé».

Centre Dürrenmatt (Pertuis-du-Sault 74). Ouvert me-di de 11h à 17h. www.cdn.ch.

Galerie Ditesheim (rue du Château 8), du 17 mars au 28 avril, exposition «Henri Passet, sculptures et gravures». Ouvert ma-ve, de 14h à 18h30, sa de 10h à 12h et de 14h à 17h, di de 15h à 18h. Vernissage samedi 16 mars dès 16h.

Galerie Quint-Essences (rue du Neubourg 20), jusqu'au 30 mars, exposition de Ferial Benalychérif,

peintures à l'huile. Ouvert ma-sa de 14h à 18h30 et sur rendez-vous.

Jardin botanique (Pertuis-du-Sault 58), jusqu'au 23 mars, exposition «Les oiseaux et mammifères de Robert Hainard», ouvert tous les jours de 9h à 17h.

Galerie C (espl. Léopold-Robert 1), jusqu'au 6 avril, exposition collective «UDK Berlin – Klasse Valérie Favre».

CAN, Centre d'art Neuchâtel (rue des Moulins 37), jusqu'au 13 avril, exposition Superamas/Phase 4/La cavalerie. Ouvert me-di de 14h à 18h, je de 14h à 20h.

Divers

Club des Loisirs «La joie du lundi» (Armée du Salut, rue de l'Ecluse 18), lundi 18 mars, 14h30, montage audiovisuel de Marc Burgas «De l'Auvergne aux Pyrénées» (ouverture des portes à 14h).

L'actualité culturelle

Conférence



Emer de Vattel, huile sur toile, BPUN.

A l'occasion de la parution des lettres d'Emer de Vattel (1714-1767) au secrétaire perpétuel de l'Académie de Berlin (*Emer de Vattel à Jean Henri Samuel Formey, Correspondances autour du Droit des gens*), André Bandelier, ancien professeur à l'Institut de langue et civilisation françaises de l'Université tiendra, jeudi 14 mars, une conférence intitulée «Emer de Vattel épistolier, Vattel intime». Cette présentation sera accompagnée de lectures effectuées par M^c Fabio Morici, juge au Tribunal

régional du Littoral et du Val-de-Travers et comédien amateur. La correspondance personnelle d'Emer de Vattel est presque entièrement perdue, à une exception près: ses échanges avec le philosophe et polygraphe Samuel Formey, conservés aujourd'hui à Berlin et Cracovie. La cinquantaine de lettres, écrites entre septembre 1743 et juillet 1767, livrent un mélange d'intime et d'échanges scientifiques avec un ami berlinois, et proposent également un tableau indirect du microcosme neuchâtelois de l'époque.

Bibliothèque publique et universitaire, pl. Numa-Droz 3, salle de lecture, jeudi 14 mars, 18h30. Entrée libre.

Récital de piano

Vendredi 15 mars, Pascal Sigrist se produira au Temple du Bas. Installé depuis longtemps en Belgique, le pianiste n'avait pas joué dans notre canton depuis des années. C'est pourtant bien à Neuchâtel qu'il a étudié

auprès de Roger Boss puis d'Harry Datyner, avant de remporter le Concours de Genève. Le programme proposé constitue un beau panorama du répertoire pianistique qu'il affectionne. Après le petit bijou des Variations de Haydn, pourra se déployer la Sonate en fa mineur d'un Brahms tout jeune encore. Encore tout à fait tonale et d'un post-romantisme très imprégné du chromatisme hyper-expressif de Wagner, la sonate N° 7 d'Alexandre Scriabine, surnommée «messe blanche», restera l'une des préférées de son auteur, qui l'interprétait à la manière d'un rituel. **Temple du Bas, rue du Temple-Neuf 5, vendredi 15 mars, 20h. Prix: Fr. 40.- à Fr. 20.-, selon la catégorie. Réduction pour les membres SocMus, Fr. 10.- (sur billets catégo-**

rie A), autres (Collégiale, ESN, l'Express, étudiants, AVS, AI), Fr. 5.-.

Centre Dürrenmatt

Dans le cadre du programme de cours de l'Université populaire neuchâteloise, section du Littoral, Pierre Bühler, professeur de théologie à l'Université de Zurich et spécialiste de l'œuvre de Dürrenmatt présentera, jeudi 14 mars, une conférence intitulée «Les motifs bibliques dans l'œuvre de Friedrich Dürrenmatt». Fils de pasteur, Dürrenmatt a été dès son enfance marqué par les récits bibliques de même que par les mythes grecs. L'exposé s'attachera à repérer ces thèmes bibliques dans son œuvre écrite et picturale et à les interpréter dans le cadre de ses intentions fondamentales.

Centre Dürrenmatt, ch. du Pertuis-du-Sault 54, jeudi 14 mars, 18h. Prix: Fr. 20.-.

La Ville de Neuchâtel donne la parole aux jeunes sur le sujet de l'alcool

Parler d'alcool

La Ville de Neuchâtel a lancé début février un concours d'affiches pour les jeunes jusqu'à 25 ans sur le thème de l'alcool et de ses conséquences. Le délai de remise des projets court jusqu'au 31 mars. Pour retenir l'attention des jeunes, une animation spéciale aura lieu samedi soir à la Case à chocs.

La Case à chocs accueillera samedi soir en première le groupe de hip hop Inglorious Bastardz. Fondé par le studio Rootscore à Genève, il réunit une belle brochette de mc's venus de France, de Belgique et de Suisse. La soirée démarrera dès 22 heures au Queen Kong Club.

Animation spéciale

A cette occasion, la Ville de Neuchâtel souhaite profiter de cet événement pour faire la promotion de son concours d'affiches sur le thème de l'alcool. L'artiste SOY dégainera ses bombes de peinture pour créer un



L'artiste SOY réalisera un graffiti en live samedi 16 mars à la Case à chocs, dans le cadre d'une action de sensibilisation des jeunes à l'alcool. • Photo: sp

graffiti sur un panneau blanc, d'une surface de 2m50 sur 1. Entre deux concerts, il inscrira le nom du site du concours «www.al-cool.ch».

Des affiches sur l'alcool

La Ville de Neuchâtel a lancé début février un concours d'affiches sur le thème de l'alcool destinés aux jeunes jusqu'à 25 ans. Elle invite les participants à lui remettre des réalisations en format A3 comprenant une illustration et un slogan accrocheur. Ce concours a

pour but d'inviter les jeunes à s'exprimer sur l'alcool et ses conséquences, sans forcément en diaboliser la consommation. Les projets sont attendus pour le 31 mars. Toutes les modalités du concours sont disponibles sur www.al-cool.ch.

Inciter au dialogue

L'ensemble des affiches du concours sera exposé au Péristyle de l'Hôtel de Ville, durant la Semaine de l'alcool. Organisée du 18 au 26 mai 2013 par l'Office fédéral de la santé publique, elle vise à inciter au dialogue sur cette problématique de société. Le jury du concours décernera trois prix ainsi qu'un prix spécial. Le public aura aussi la possibilité de voter et d'élire ses trois affiches préférées. (ak) **Renseignements sur www.al-cool.ch**

«Inglorious bastardz»: samedi 16 mars dès 22 heures au Queen Kong Club. Soirée réservée au moins de 25 ans. Entrée 15 francs.

Chronique culturelle



Politique culturelle

Le Conseil communal réoriente sa politique culturelle. Désormais, les projets subventionnés devront répondre à des critères et priorités clairs définis par les autorités. Le Conseil général, qui peinait à distinguer les finalités de la politique suivie ces dernières années, est rassuré par cette réorientation, synonyme de davantage de cohérence. Les élus ont confirmé lundi les nouvelles options proposées par le Conseil communal. Ce repositionnement de la politique culturelle s'inscrit dans le prolongement du travail effectué depuis le rapport sur la culture de 1997. Les conseillers communaux Dupont, Augsburg, Garbani et Jeanneret ont profilé Neuchâtel dans le paysage culturel suisse. C'est à eux que l'on doit par exemple l'ouverture du CAN, du Passage et du Centre Dürrenmatt, le développement du NIFFF et de Festi'Neuch, la naissance de l'ESN, la renaissance de la Case à chocs, le Millénaire, l'épanouissement de nos musées et surtout des conditions-cadre favorables à l'éclosion d'une culture riche, variée et de qualité à Neuchâtel. Dont acte!

Patrice Neuenschwander

Aux Editions Messelier



192 pages, format 14,8 cm x 21 cm

Marianne Théodoloz-Bolle

Sur la Terre comme au Ciel (3^e édition)

Chaque fois qu'un être cher nous quitte pour s'envoler vers d'autres horizons qu'un jour à notre tour nous rejoindrons, c'est comme s'il nous prenait la main pour nous conduire sur le chemin de la Vie et de l'Amour qui porte en lui l'Eternité, c'est comme s'il nous disait :

«Regarde la Vie, elle n'est pas ce que tu crois, elle n'est qu'enseignement.
Regarde l'Amour, il n'est ni possessif, ni éphémère mais liberté et éternité.
Ouvre ton cœur et goûte à la grandeur de la Vie.
Accueille les larmes, elles sont le pont qui te conduit de la vie à la Vie, de l'amour à l'Amour.
Ainsi pourras-tu goûter à l'union du Ciel et de la Terre dans ton cœur.
Ne crains rien.
Apprends à être dans le présent.
Dans le présent, les absents ont leur place.
Dans le présent, le moindre sourire te remplit d'amour,
L'ouverture d'une fleur te comble de joie,
Le chant de l'oiseau irradie ton âme,
Tout, absolument tout dans le présent t'invite à la célébration de la Vie et de l'Amour.»

MARIANNE THÉODOLOZ



Bulletin de commande

à envoyer aux Editions H. Messeiller SA, case postale 95, 2006 Neuchâtel, edition@messeiller.ch

..... ex. de l'ouvrage **«Sur la Terre comme au Ciel»** de Marianne Théodoloz-Bolle (3^e édition préfacée par Hyacinthe Vulliez, écrivain savoyard), au prix de **Fr. 25.-**

..... ex. de l'ouvrage **«Nos enfants ne sont pas nos enfants»** de Marianne Théodoloz-Bolle, au prix de **Fr. 20.-**

Offre DUO: «Sur la Terre comme au Ciel» et «Nos enfants ne sont pas nos enfants»

..... ex. de l'offre DUO au prix de **Fr. 40.-**

(TVA 2,5% incl.), frais de port et d'emballage en sus.

Nom, prénom: _____

Rue et N°: _____

NP et localité: _____

Téléphone: _____

E-mail: _____

Date: _____ Signature _____

 Le clin d'œil du délégué à l'environnement, à la mobilité et au développement durable

Mühlebeurkkk...!

Pierre-Olivier Aragno



Un sol froid... des rues désertes. Quelques bouffées de poussières comme seules animations. Un hangar décapité, couronné par des lambeaux de métal tordus retombant comme des brins de pailles ternes... Quelques pancartes à demi-rouillées, mélangées à des broussailles, vantent les mérites d'une technologie pleine d'avenir...

Deux ans déjà que les intestins du monstre Fukushima ont expulsé sa bouillie ionique nauséuse dans les airs. Sa flatulence mortelle s'est accompagnée d'un épanchement diarrhéique de substances hautement toxiques contaminant les eaux souterraines et dégoulinant dans l'océan voisin. Impossible de calmer la bête malgré l'excitation d'une nuée de fourmis humaines, une pincette sur le nez et des petits seaux à la main. Deux ans... les petites mains entassent toujours mécaniquement des sacs plastiques noirs remplis de terres

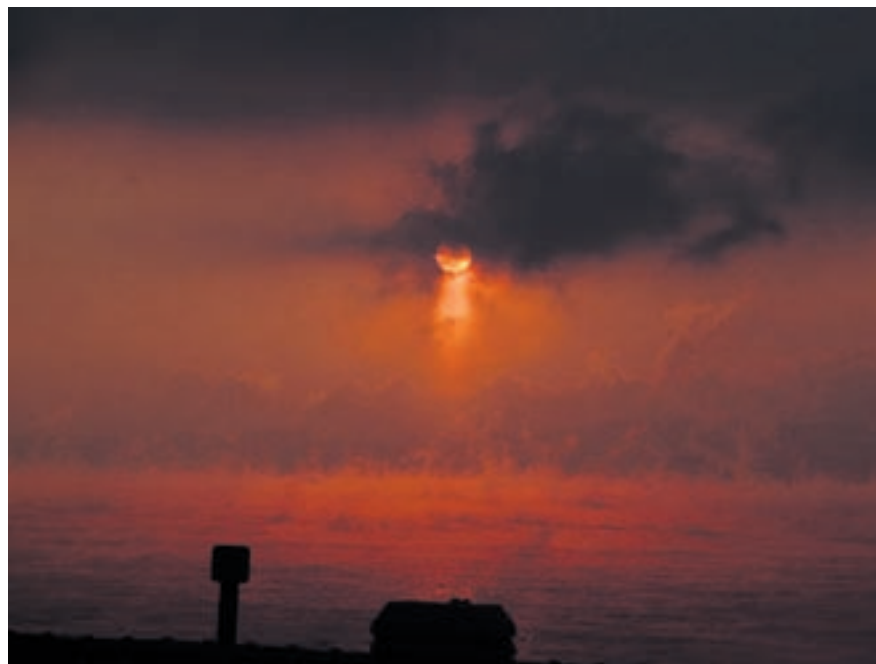


Photo: sp

radioactives formant une montagne qui grossit inlassablement sans espoir de régime.

Sommes-nous vraiment immunisés contre ce genre de coliques industrielles? A seulement 24 kilomètres de Neuchâtel... un animal de la même

famille technologique, du même âge et dont les entrailles sont gercées, donne de sérieux signes de vieillesse. Son euthanasie est programmée mais la bête résiste. Si cette installation est prise d'une même colique explosive... cette fois nous serons aux premières

loges. De notre région, il ne nous restera que quelques souvenirs depuis notre exil. Les charmantes petites pilules d'iodes distribuées préventivement actuellement aux habitants de l'Entre-deux-Lacs ne pourront pas faire barrage à cette marée radioactive locale...

Est-ce que ce risque est une nécessité? Est-ce que cette situation est négociable? Est-ce qu'il n'existe pas une solution alternative?

Difficile de choisir l'origine exacte des électrons qui jaillissent de votre prise électrique... par contre vous pouvez déjà acheter l'équivalent de votre consommation en énergie hydraulique ou solaire. Viteos vous propose le choix grâce à son produit Areuse (www.areuseplus.ch) disponible à la fois pour les privés et les entreprises.

P.-O. A.

La Ville jeune

Midnight jeuNE, rendez-vous sportif, musical, convivial et gratuit pour les 12-17 ans, les samedis de 20h30 à 23h30 à la salle de gym du collège de la Promenade.

Case à chocs, Queen Kong club, vendredi 15 mars, dès 22h, Three Second Kiss (IT), Kehlvin (CH), Widdershins (CH). Prix: Fr. 15.-.

Bar King, vendredi 15 mars, 22h (portes 21h40), Moaning Cities (BE), Static Frames (CH). Prix: Fr. 10.-. Samedi 16 mars, 22h, Anach Cuan (CH/vs). Prix: Fr. 10.-.

La Ville jeune

Piscines du Nid-du-Crô
Lundi-vendredi 8h-22h, samedi 8h-21h, dimanche 9h-20h. Tél. 032 717 85 00.

Fermeture exceptionnelle samedi 16 mars, à 19h (sortie de l'eau à 18h30) en raison d'un match de water-polo.

Amis-Gymnastes Neuchâtel, (gymnastique et nordic walking dames et seniors)

Leçons tous les mercredis Seniors de 19h à 20h; Dames de 20h à 21h45, salle de gymnastique des Terreaux, à Neuchâtel. Contacter la présidence: 032 841 28 49.

Football

Nouveau terrain synthétique de Pierre-à-Bot

Mercredi 13 mars à 20h15, FC Serrières II - FC Bosna Yverdon
Samedi 16 mars à 9h, FC Team Audax - FC Serrières, Juniors C
A 11h, Neuchâtel Xamax - FC Bienne, M12
A 13h, FC Serrières - FC Dombreson, Juniors B2
A 15h30, FC Serrières - FC Groupe-

ment La Côte, Juniors C
A 17h30, FC Serrières - FC Couvet, Juniors B1
A 19h30, FC Serrières - FC Corcelles, Juniors A1
Dimanche 17 mars à 10h, FC Helvetia - FC Corcelles
A 16h, FC Serrières - FC Payerne, Inters A

Stade de la Maladière

Samedi 16 mars à 13h, Team NE Xamax /Bienne - FC Etoile Carouge, M17

Basketball LNA

Halle de sport de la Riveraine
Samedi 16 mars à 17h30, Union Neuchâtel Basket - Starwings Basket Regio Basel, LNA

Volleyball LNA

Halle de sport de la Riveraine
Dimanche 17 mars à 14h, NUC II - VBC Münsingen, 1^{re} ligue

A 17h30, Sagres NUC Volleyball - Volley Köniz, LNA

Handball

Halle de sport de la Riveraine

Samedi 16 mars à 9h, HBC Neuchâtel - HC Servette, M19F
A 12h30, HBC Neuchâtel - HC Moudon, D2

Volleyball

Halle B, salle de sport N° 4 de la Maladière

Samedi 16 mars à 14h, NUC I - FSG Savagnier, M17B F
A 16h, NUC I - Colombier Volley II, M19F

Basketball Juniors

Halle A, salle de sport N° 2 de la Maladière

Samedi 16 mars à 10h30, MJ Union Neuchâtel Basket - Epalinges, U16M
A 13h30, MJ Union Neuchâtel Basket - Bernex, U19F



Le Conseil général approuve le rapport d'information du Conseil communal sur la politique culturelle

Le repositionnement de la culture fait l'u

Le Conseil général a pris acte à l'unanimité et avec satisfaction du repositionnement de la politique culturelle de la Ville de Neuchâtel souhaité par le Conseil communal. A l'avenir, la Direction de la culture soutiendra en priorité des projets, actions et événements qui aident à mieux comprendre la société, qui renforcent la cohésion sociale par l'intégration et la participation citoyenne et qui donnent envie de venir à Neuchâtel ou d'y habiter. La politique culturelle de la Ville visera par ailleurs à faciliter l'accès à la culture de toutes les composantes de la société et à créer des conditions-cadre favorables à l'expression artistique d'acteurs culturels professionnels.

Afin de gagner en cohérence, le Conseil communal a fixé des priorités claires que devront satisfaire désormais aussi bien les institutions communales (Musées et bibliothèques) que les acteurs culturels indépendants. Pour obtenir un soutien communal, il faudra développer prioritairement des projets interdisciplinaires ou interculturels, qui traitent de faits de société sous l'angle de la cohésion sociale ou de la participation citoyenne et qui sont coordonnés avec d'autres actions de nature touristique, culturelle ou sociale à Neuchâtel ou dans les environs.

Culture et intégration

La culture et la société interagissent étroitement. Pour exploiter au mieux les synergies entre ces deux domaines, le Conseil communal souhaite orienter davantage sa politique culturelle vers des aspects socio-culturels. C'est pourquoi il a créé un service de la culture et de l'intégration qui sera chargé de la gestion des infrastructures culturelles de la ville, de l'animation socioculturelle, de l'intégration, des actions en faveur de la jeunesse et des contacts avec les communautés religieuses.

Groupe d'experts

La Direction de la culture comprend également un nouveau service administratif général dirigé par le délégué culturel qui continue par ailleurs de s'occuper de l'octroi des subventions avec l'aide d'un groupe d'experts consultatif composé de fonctionnaires. Un nouveau poste de délégué au tourisme et à la culture est créé, qui aura pour tâche de valoriser l'offre culturelle et sportive de Neuchâtel afin d'attirer des touristes et de contribuer à redynamiser le centre-ville.

Prix culturel

Le Conseil communal a aussi souhaité innover en créant un prix doté de 10'000 francs qui sera attribué tous les deux ans à un ou une artiste

ayant intégré dans ses créations une découverte scientifique ou une innovation technologique. L'exécutif propose également de soutenir activement l'organisation d'un événement culturel annuel rassembleur qui fasse rayonner Neuchâtel. Il entend favoriser des interventions artistiques temporaires sur les grands chantiers de la ville et renforcer la promotion à travers les médias de l'offre culturelle neuchâteloise. Ces priorités et propositions ont été élaborées en étroite collaboration avec la commission spéciale de la politique culturelle du Conseil général avant d'être présentées avec succès aux acteurs culturels.

Attention à la paperasse

Lundi soir, tous les groupes ont réservé bon accueil au rapport d'information du Conseil communal sur les priorités de la politique culturelle et il ne s'est trouvé personne pour le contester. Le groupe socialiste, par Sabrina Rinaldo, s'est félicité de la clarté des objectifs politiques fixés. Il souhaite toutefois que les acteurs culturels ne soient pas submergés par les démarches administratives à effectuer pour obtenir un soutien et constate avec satisfaction le renforcement de la dotation en personnel des services de la Direction de la culture. Les socialistes relèvent cependant le manque cruel de locaux à disposition

des artistes, un problème pas encore résolu.

Une nouvelle ère

PopVertsSol, par Hélène Dederix-Silberstein, dit également sa satisfaction vis-à-vis de cette réorientation culturelle tout en craignant que le groupe de fonctionnaires chargé de préavis les demandes de subventions freine la créativité des artistes et écarte les demandes originales. La porte-parole de PVS préférerait charger de ce préavis la commission de la culture du Conseil général, quitte à l'élargir à des experts externes. «Une nouvelle ère commence», s'est exclamée Amélie Blohm-Gueissaz pour le PLR qui se félicite de voir enfin des objectifs fixés et des moyens définis pour les atteindre. Le groupe relève lui aussi le lancinant manque de locaux de répétition et signale qu'un emplacement plus adéquat pour la Bibliothèque Pestalozzi reste à trouver.

Une culture vivante

Le directeur de la culture Thomas Facchinetti a rappelé que le Conseil communal défendait une culture vivante et diversifiée, qui améliore la qualité de vie des habitants, les aide à vivre ensemble et soit le ferment du débat démocratique. (pn)

Le Conseil général a approuvé le crédit complémentaire de 177'000 francs pour la restauration de la Collégiale.



Le Conseil général a pris acte du rapport d

La centrale à

Le Conseil général a pris acte par 27 voix contre 6 et 5 abstentions du rapport d'information de la Commission spéciale énergies concernant la centrale à gaz de Cornaux. Le groupe PLR s'est montré mécontent quant à la forme de cet objet, d'où sa position mitigée. Pour rappel, les commissaires ont émis un préavis négatif à la construction de la centrale thermique à gaz de Cornaux. Ils sont tout aussi défavorables à une participation de Viteos SA dans ce projet.

Coup de théâtre au moment d'examiner le rapport, le porte-parole du groupe PLR demande à la Commission de le retirer pour vice de forme. Selon ses propos, la Commission en question n'a pas adopté ce rapport. Après une suspension de séance, le

'unanimité



La Galerie C dirigée par Christian Egger (ici avec Thomas Facchinetti) expose actuellement les travaux d'étudiants de la classe de Valérie Favre à l'Université des Arts de Berlin.

Unanimité en faveur des Perce-Neige

Le Conseil général a accepté à l'unanimité de constituer une servitude de passage à pied et pour tous véhicules en faveur de la Fondation des Perce-Neige. Ledit passage se situe sur une parcelle, propriété de la Ville de Neuchâtel, à la route des Gouttes-d'Or à La Coudre. Il mène à un terrain, appartenant à la fondation, sur lequel elle envisage de créer un centre d'accueil. En vertu de leur vocation d'utilité publique, les Perce-Neige n'auront à verser à la Ville de Neuchâtel aucun montant pour créer ce passage. La fondation prendra en charge les frais liés à l'inscription de la servitude et son entretien. Par ailleurs, le Conseil général a également approuvé par 34 voix et 3 abstentions un crédit complémentaire de 177'000 francs pour la restauration de la Collégiale. En effet, deux recours sont venus perturber les travaux. Ils ont non seulement engendré du retard, mais également des frais supplémentaires. (ak)

ort d'information de la Commission spéciale énergies concernant la centrale à gaz de Cornaux

à gaz ne convainc pas

Bureau du Conseil général a finalement décidé de maintenir cet objet à l'ordre du jour.

« Le Conseil communal entend mettre l'accent sur les économies d'énergie »

Le Conseil communal ne soutient pas la centrale

La Commission consultative des énergies et de l'eau du Conseil communal s'est, elle aussi, réunie pour se positionner par rapport à la construction de la centrale à gaz à Cornaux. Elle s'est prononcée par 2 voix et 3 abstentions en faveur du projet. Elle a également émis un préavis unanime

ment favorable quant à la participation de Viteos SA. Pour sa part, le Conseil communal n'est pas de cet avis. La décision du Conseil fédéral de sortir du nucléaire implique de développer les énergies renouvelables. «La construction d'une centrale à gaz à Cornaux n'est pas la voie optimale pour y parvenir. Si bien que le Conseil communal ne soutient pas ce projet», a indiqué le conseiller communal Pascal Sandoz. L'exécutif entend mettre l'accent sur les économies d'énergie. Viteos SA a par ailleurs alloué un montant de 120 millions de francs pour mener des recherches dans le domaine des énergies renouvelables.

Neuchâtel a du potentiel

«Dire non à la centrale, c'est soutenir d'autres solutions durables»,

a déclaré Jonathan Gretillat, porte-parole du groupe socialiste. D'après lui, Neuchâtel a le potentiel de devenir une véritable cité de l'énergie, reconnue loin à la ronde. Avis partagé par le groupe PopVertsSol, qui s'est aussi exprimé dans ce sens. Quant au groupe PLR, il a montré une position plus nuancée. «Le rapport de la Commission est un véritable réquisitoire anti-Cornaux II», a lancé Joël Zimmerli, porte-parole du groupe. Et de poursuivre: «Nous déplorons ce manque d'objectivité.» Si la centrale à gaz de Cornaux venait à voir le jour, le groupe PLR ne serait pas totalement fermé à l'idée que Viteos SA participe au capital-actions de la nouvelle société. Le Conseil général a finalement pris acte du rapport par 27 voix contre 6 et 5 abstentions. (ak)

 Conseil général: dans le prolongement de la séance tenue lundi soir

Les groupes politiques ont la parole

Groupe PLR Structures d'accueil, des améliorations appréciables!

Joël Zimmerli: Notre motion concernant l'ouverture des structures d'accueil durant les vacances a été largement acceptée et, dès fin 2011, les périodes d'accueil ont été étendues à la satisfaction de très nombreuses familles.

Le groupe PLR est donc satisfait de constater que des améliorations vont être rapidement apportées au processus de confirmation des inscriptions dans nos structures d'accueil.

Certains éléments de la réponse du Conseil communal nous laissent toutefois espérer que la Ville n'en restera pas là. Une meilleure collaboration avec l'EORÉN – Harmos et REX vont simplifier les choses – et l'amélioration du processus administratif doivent en effet permettre de confirmer les inscriptions encore plus rapidement en garantissant l'accueil de tous les élèves dès le premier jour de la rentrée.

En Ville de Bienne, les parents renvoient, comme à Neuchâtel, les inscriptions pour l'école en début d'année. Une collaboration active entre l'école et les structures d'accueil permet, une fois l'attribution des élèves dans les classes, de confirmer fin avril déjà les inscriptions dans les structures d'accueil.

Les parents sont donc rassurés plus rapidement et ils sont ensuite invités à venir, accompagnés de leur enfant, visiter la structure d'accueil avant les vacances d'été. Cette manière de faire permet de découvrir les lieux en toute tranquillité et, surtout, elle permet aux structures d'accueil de pouvoir accueillir tous les enfants le jour de la rentrée scolaire.

Les améliorations que nous appelons encore de nos vœux sont strictement administratives. Elles doivent notamment permettre de confirmer aux parents largement plus de trois semaines à l'avance l'accueil de leurs enfants durant les périodes de vacances.

Nos structures d'accueil sont animées par des collaboratrices et collaborateurs toujours soucieux du bien-être des enfants qui leurs sont confiés et le groupe PLR tient une fois



Grâce au rapport sur la culture présenté par le Conseil communal, le groupe socialiste espère que Neuchâtel affirmera plus encore sa position de véritable capitale culturelle.

encore à les remercier pour leur générosité et leur magnifique engagement.

PopVertsSol

Nicolas de Pury: Notre groupe apprécie que notre législatif, à plus de 80 %, ait voté contre le principe d'une participation de Viteos SA à une éventuelle construction d'une centrale thermique à Cornaux. Rappelons que notre ville et ses citoyens possède 47,5% de Viteos SA. Le préavis du Conseil général a donc tout son sens. Nous avons pris acte et suivi les recommandations de la Commission spéciale des énergies. Nous saluons également la réponse de l'exécutif, qui ne souscrit pas au principe de la construction d'une centrale thermique à Cornaux. La promotion de l'efficacité énergétique et des économies d'énergie doit être une priorité tant comme le développement des énergies renouvelables avant de promouvoir une centrale thermique, émettant des tonnes de CO₂ dont on ne sait pas à ce jour comment ils seront compensés. Nous regrettons les positions ambiguës du PLR, qui une fois de plus quand il s'agit du débat énergétique, joue sur la forme d'une procédure plutôt que sur le fond du débat lui-même.

Groupe Socialiste

Grégoire Oguey: Cité de la culture et cité des cultures, la «petite» Neuchâtel connaît une offre digne des «grandes» villes, grâce à ses musées, théâtres ou bibliothèques, mais aussi

critiques devant le Conseil général. Le Conseil communal en a pris acte et nous présente ce soir un complément qui nous donne satisfaction: les priorités sont exprimées, les modalités d'obtention de subventions sont clarifiées, unifiées, identiques pour tous. Nous veillerons à ce que les nouvelles démarches administratives soient les plus légères possibles mais aussi à ce que, malgré la fin du «saupoudrage éclairé» des subventions, la diversité artistique présente dans notre ville soit préservée.

Le rapport présenté ce soir précise également les caractéristiques du nouveau «Prix culturel». Ce prix récompensera une œuvre alliant art et technologie, ce

qui nous paraît particulièrement original et bienvenu à Neuchâtel, berceau de l'horlogerie et de la microtechnique.

Grâce à ce rapport, notre groupe espère vivement que Neuchâtel affirmera plus encore sa position de véritable capitale culturelle.

Conseil général

Quels étaient les présents ?

Présidence de M. Fabio Bongiovanni (PLR), président

Y compris le président, 39 membres sont présents: M^{mes} et MM. Jean-Charles Authier (PLR), Nicole Baur (PopVertsSol), Matthieu Béguelin (Soc), Julien Bingeli (PopVertsSol), Amélie Blohm Gueissaz (PLR), Alexandre Brodard (PLR), Valérie Cousin (PopVertsSol), Hélène Dederix-Silberstein (PopVertsSol), Edlira Dedja Bytyqi (Soc), Patrice de Montmollin (Soc), Nicolas de Pury (PopVertsSol), Martine Docourt Ducommun (Soc), Natacha Erard (Soc), Philippe Etienne (PLR), Michel Favez (PopVertsSol), Olivier Forel (PopVertsSol), Yves Froidevaux (PopVertsSol), Beat Geiser (PLR), Jonathan Gretillat (Soc), Félix Gueissaz (PLR), Béatrice Haeny (PLR), Baptiste Hurni (Soc), Mirko Kipfer (PLR), Catherine Loetscher Schneider (PopVertsSol), Anne-Françoise Loup (Soc), Philippe Loup (Soc), Philippe Mouchet (PLR), Béatrice Nys (PopVertsSol), Grégoire Oguey (Soc), Vincent Pahud (PDC), Dimitri Paratte (PopVertsSol), Blaise Péquignot (PLR), Hélène Perrin (Soc), Sabrina Rinaldo Adam (Soc), Christophe Schwarb (PLR), Julien Spacio (PLR), Nathalie Wust (Soc), Joël Zimmerli (PLR).

Excusés: MM. Jean Dessoulavy (PLR), Marc Treboux (Soc).

Le Conseil communal était représenté par M. Pascal Sandoz (PLR), président, M. Olivier Arni (Soc), vice-président, M. Alain Ribaux (PLR), M^{me} Christine Gaillard (PopVertsSol) et M. Thomas Facchinetti (Soc), conseillers communaux.

A propos...



On en parle?

L'écu communal brille de mille feux, les élections cantonales s'annoncent à l'horizon, les gardes suisses protègent le secret qui préside à la désignation du successeur de Benoît XVI et Fribourg-Gotteron entretient les espoirs de ses plus fidèles supporters. Tout roule... sauf aux CFF!

La régie nationale est confrontée à une série noire hors du commun même si, dit-elle, il s'agit d'une succession inhabituelle d'accidents ou de dysfonctionnements. Un malheureux concours de circonstances... N'empêche, les trains qui n'arrivent pas à l'heure intéressent aujourd'hui tout le monde. C'est bien connu, notre attention se polarise uniquement sur les phénomènes hors de la normalité. Est-ce bien ces faits qu'il est juste d'observer? Ces événements marginaux, exceptionnels, ne font en fait que de confirmer les règles et les normes en usage dans nos civilisations. Car tout ne fonctionne pas si mal que cela.

C'est bien connu, chez tout homme il y a le désir d'avoir un petit train...

Rémy Voirol

Coton Music a un an et le fête!

Vendredi 15 mars, dès 22 heures à la Case à chocs

L'association Coton Music, dont le but est de promouvoir la musique afro-américaine sous toutes ses facettes accueillera le groupe funk lausannois **Less is Groove** qui diffuse du rythme sans concession entre soul et Hip hop.

Puis les **Dj Soul Koffi et Lil'Freak**, issus tous les deux des tontons funkeurs de Lausanne feront chalooper le public sur des sons mythiques et rares de la Black music: Afrobeat garanti!

Enfin, comme à son habitude, Coton Music fera appel à un des meilleurs talents locaux, **Dj Jul-nako**, initiateur des soirées Good Vibes à Neuchâtel et amoureux de la culture hip hop, qui se lâchera sur des sons funky, groovy et hip hop.

Amateur de black music, novice ou passionné, tout le monde y trouvera son compte! Be ready!

Entrée payante Fr. 10.- / Fr. 5.- avant 23h. Renseignements et informations: www.cotonmusic.ch

La Ville officielle

Café scientifique

Le prochain café scientifique organisé par l'Université aura lieu

**mercredi 20 mars de 18 heures à 19h30
à la cafétéria du bâtiment principal de l'Université
av. du 1^{er}-Mars 26**

et aura pour thème «Humains ou singes: à qui l'AOC du langage?»

Darwin l'avait déjà affirmé en son temps: il n'y a pas de différence fondamentale entre l'Homme et les mammifères supérieurs au niveau de leurs facultés mentales. Le langage reste toutefois la plus difficile à cerner. Les primates non-humains ne parlent pas et sont incapables d'acquiescer la parole, même en consentant d'importants efforts d'entraînement. Mais ils maîtrisent d'autres mécanismes de la communication: le codage, la capacité de compréhension ou de déduction, ou encore la recherche de terrains d'entente et l'imitation. Où situer dès lors l'origine du langage? Quelles sont les caractéristiques propres à l'Homme et quelles sont celles qu'il a héritées d'autres primates?

A cette rencontre participeront de trois professeurs de l'Université de Neuchâtel:

- Klaus Zuberbühler, primatologue, directeur du laboratoire de cognition comparée
- Louis de Saussure, professeur de linguistique et analyse du discours
- Adrian Bangarter, spécialiste en psychologie de la conversation
- Modération: Igor Chlebny, service de presse et communication.

Entrée libre, café offert!

One man show

Le Salon du Bleu Café recevra

vendredi 15 mars, à 20h30

le one man show de Carlos Henriquez.

Le spectacle «I bi nüt vo hie!» est un spectacle en suisse allemand, écrit et interprété par un Romand, Carlos Henriquez, qui, comme son nom l'indique, est Suisse allemand. Enfin... à moitié, voire même moins. Né d'une mère lucernoise et d'un père espagnol, il grandit en Romandie.

A 40 ans, il était temps pour cet humoriste réputé en Suisse romande de renouer avec ses origines germaniques et de rendre visite à ses compatriotes. Il se présente sans artifice, seul sur scène, l'œil pétillant et le sourire aux lèvres.

La raison de sa visite: il a perdu un pari, et doit se donner en spectacle devant des Suisses alémaniques. De cette rencontre naîtra une complicité entre le public et l'artiste, si différents, alors qu'ils possèdent pourtant le même passeport. En s'exprimant avec peine dans la langue de Dürrenmatt, il pose un regard amusé sur les jolies différences qui font notre pays.

Réservations: lesalondubleu@hotmail.com – www.carlos.li

Avis de publication

Vu la loi sur les droits politiques,
Vu la loi sur les communes,

Le Conseil communal informe les électrices et les électeurs que les arrêtés:

- concernant la constitution d'une servitude de passage à pied et pour tous véhicules sur le bien-fonds 1385 du cadastre de la Coudre en faveur du bien-fonds 919,
- concernant une demande de crédit complémentaire au crédit octroyé par votre Autorité pour la restauration et la mise en valeur de la Collégiale, étape I (Environnement 08-011 du 18 juin 2008) dans le cadre d'adjudications des travaux,

adoptés par le Conseil général dans sa séance du 11 mars 2013, peuvent être consultés à la Chancellerie communale.

Selon la loi, la durée du délai référendaire est fixée à quarante jours, soit jusqu'au mercredi 24 avril 2013.

Neuchâtel, le 13 mars 2013.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

**Le président,
Pascal Sandoz**

**Le chancelier,
Rémy Voirol**

Horaires

Patinoires du Littoral
du 13 au 17 mars

Piste principale

me: 9h-11h45/14h15-16h45 public,
9h-11h45/14h15-16h15, hockey libre.

je: 9h-11h45/13h45-15h45, public.
ve: 9h-11h45/13h45-15h45/20h-22h, public.

sa: 13h45-16h30, public, 13h45-16h, hockey libre.

di: 13h45-16h30 public.

Halle couverte

me: 9h-11h45/13h45-16h15 public.

je: 9h-11h45/13h45-16h15 public.

ve: 9h-11h45/13h45-16h15 public.

sa: 13h45-16h public.

di: 10h15-11h45/13h45-16h, public,
12h-13h30, hockey libre.

Energie

Contrôle des installations de chauffage

Semaine du 4 au 10 mars 2013

- Température extérieure moyenne: 5.5° C.
- Degrés-jours: 101.8 DJ.

La chronique cinéma de...

Pétillante et touchante

Anne
Kybourg



Avec « 20 ans d'écart », le réalisateur David Moreau signe une comédie pétillante et touchante. Le film raconte l'histoire d'Alice Lantins, quadragénaire brillante et ambitieuse. Tout lui réussit excepté sa vie amoureuse jusqu'au jour où elle rencontre Balthazar, étudiant de 20 ans son cadet. Fous rires garantis.

Alice Lantins (Virginie Efira), 38 ans, travaille pour le magazine féminin « Rebelle ». Elle est en concurrence avec une collègue pour obtenir le poste de rédactrice en chef. Son supérieur et ses proches lui reprochent de manquer de piquant, de folie.

Cougar malgré elle

Tout va changer lorsqu'Alice rencontre Balthazar Apfel (Pierre Niney). L'étudiant tombe sous le charme de la belle, de 20 ans son aînée. Sur les conseils d'un collègue, Alice va en profiter pour faire croire qu'elle est en couple. Le regard de son entourage en particulier au travail va complète-



Dans le film « 20 ans d'écart », Virginie Efira se met dans la peau d'une quadragénaire, qui devient cougar malgré elle. • Photo: sp

ment changer à son sujet. Elle passe de la quadra coincée et ennuyeuse à la cougar sûre d'elle et déjantée. Le changement d'Alice se ressent jusque dans sa tenue vestimentaire, qui ne laisse personne indifférent.

Un couple qui fait parler de lui

Alice emmène Balthazar à toutes sortes de soirées mondaines dans le

cadre de son travail. Sa romance avec un étudiant fait jazer dans le milieu. Elle est au centre de tous les potins. A force de passer du temps ensemble, les deux protagonistes s'attachent l'un à l'autre. A tel point que le jeune homme ne peut plus se passer d'Alice. Effrayée, elle décide de mettre un terme à leur histoire fictive. Après quelque temps, elle rap-

pelle Balthazar, dont elle a besoin pour une séance de photos au boulot. Il va découvrir qu'Alice ne s'intéressait pas vraiment à lui et qu'elle a profité de sa naïveté. C'est là que leur histoire va véritablement commencer...

A voir absolument

Amusante, pétillante, tordante, romantique, touchante: « 20 ans d'écart », c'est une comédie irrésistible à ne manquer sous aucun prétexte. A découvrir en famille, entre amis ou même en couple, elle réserve plusieurs gros éclats

de rire. Le sourire du spectateur ne s'efface jamais plus de deux ou trois minutes. Durant le film, on ne s'ennuie pas une seule seconde tant les actions s'enchaînent à la vitesse grand « V ». Virginie Efira et Pierre Niney forment à l'écran un couple aussi délicieux qu'improbable. A voir absolument!

A.K.

A travers l'histoire



En un siècle, le Château et la Collégiale n'ont pas beaucoup changé. Le siège du Conseil d'Etat a certes subi le blanchiment de ses façades à la chaux dans le dernier quart du XX^e siècle et la Collégiale vient d'être complètement restaurée; mais les deux monuments phare de la ville continuent de marquer de leur empreinte typique le paysage neuchâtelois. A leurs pieds, le quartier de l'Ecluse s'est densifié par la construction de plusieurs bâtiments modernes. Carte postale, vers 1903, Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel. Vincent Callet-Molin

Enquêtes publiques

Demande de Viteos SA d'un permis de construire pour l'installation de capteurs photovoltaïques en toiture de l'immeuble «Microcity» en construction 71a, rue de la Maladière, article 16244 du cadastre de Neuchâtel. Les plans peuvent être consultés du 28 février au 15 avril 2013, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Bernard Auberson, d'un permis de construire pour l'agrandissement et la fermeture vitrée d'une terrasse existante 9, rue de Treyfont, article 8915 du cadastre de Neuchâtel. Les plans peuvent être consultés du 8 mars au 22 avril 2013, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Vito Frattianni, architecte à Marin (Ad'A Architectures Sàrl), d'un permis de construire pour la création de deux places de parc au chemin du Châble, article 2751 du cadastre de La Coudre à Neuchâtel, pour le compte de Madame et Monsieur Anne-Marie et François Détraz. Les plans peuvent être consultés du 15 mars au 29 avril 2013, délai d'opposition.

Demande de Madame Sandra Bassi, d'un permis de construire pour la construction d'un cabanon de jardin 26, chemin du Réservoir, article 12723 du cadastre de Neuchâtel à Chaumont. Les plans peuvent être consultés du 15 mars au 29 avril 2013, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.

Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2^e étage.

Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire

Oranges pour la santé

A Neuchâtel, comme partout en Suisse, des bénévoles de Terre des hommes vendront

vendredi 15 et samedi 16 mars

des oranges à 2 francs pour permettre à des familles défavorisées d'accéder aux soins de base et à des enfants de recevoir des traitements médicaux spécialisés dans leur pays ou en Suisse.

Ces fruits seront en vente à la Coop de la Maladière, et aux abords de la fontaine de la Justice, en ville ainsi qu'à la Migros des Portes-Rouges.

Terre des hommes remercie d'ores et déjà les bénévoles qui donneront de leur temps pour vendre des vitamines oranges au profit de programmes de financement d'opérations chirurgicales vitales d'enfants, à Berne, Lausanne et Genève.

La Ville officielle

A vendre

Conformément à l'article 174 du règlement général de la Commune de Neuchâtel, le Conseil communal met en vente, à Chaumont, allée des Frênes 16, au plus offrant pour y résider à l'année, les bâtiments N^{os} 7294 et 7295 sis sur le bien-fonds 16784 du cadastre de Neuchâtel.

Le bâtiment d'habitation, comprenant un logement, a une emprise au sol de 102 m² et le garage, une emprise de 20 m². Il est destiné à l'habitation sans vocation agricole. Il se compose d'un sous-sol (cave, citernes, escaliers, couloir), d'un rez-de-chaussée (hall, séjour, cuisine, 1 chambre), d'un étage (hall, WC, salle de bains, 4 chambres) et des combles (galetas et chambre haute).

Le bâtiment est vendu non libre de bail.

La vente est subordonnée à l'octroi d'un droit de superficie pour le terrain de 1'800 m², bien-fonds 16784, dont la durée reste à déterminer, ainsi qu'à l'accord du Conseil général et à la sanction du Conseil d'Etat. La redevance annuelle pour le terrain, indexée chaque année à l'IPC, sera de l'ordre de 6'650 francs (3.5% de la valeur du terrain).

La valeur à neuf de l'assurance incendie de l'habitation est de 650'094 francs et celle du garage de 17'368 francs.

La valeur vénale des bâtiments (chalet et garage) est de 405'000 francs selon expertise de juillet 2009, révisée en novembre 2012.

Les offres sont à adresser à la Ville de Neuchâtel, direction de l'Urbanisme et de l'Environnement, service des domaines.

Ateliers du mercredi

L'Atelier des musées vous propose de découvrir les passionnants rendez-vous pour *ethnologues en herbe* de 7 à 10 ans :

MiniMen

Mercredi 27 mars, de 14 à 16 heures

Poisson d'avril!

Pourquoi toutes les blagues sont-elles autorisées le 1^{er} avril? Chaque société a des moments où ce qui est interdit devient permis... Venez le découvrir avec nous!

Renseignements et inscriptions: Atelier des musées, www.atelier-des-musees.ch

Les lundis des mots



Dans le cadre de la 18^e semaine de la langue française et en collaboration avec la Maison de Rousseau & de la Littérature, l'association « Les Lundis des Mots » organise un café littéraire

lundi 18 mars, à la Bibliothèque publique et universitaire, salle de lecture

Au programme :

A 18h30, Marie-Jeanne Urech – Le Train de Sucre – L'Aire
Présentation, lecture et discussions en présence de l'autrice.

A 20h15, Lectures surprises issues des quatre coins du pays dans le cadre de la 18^e Semaine de la langue française et de la francophonie.

Echo

■ Vendredi 8 mars, le Conseil communal a été représenté par M. Marco Paolini, responsable du développement économique communal, à l'inauguration de deux enseignes en gare de Neuchâtel et dans le bâtiment du Transeurope.

Démarche participative

Dans le cadre de l'élaboration du plan directeur sectoriel de Serrières, instrument de planification urbanistique, plusieurs ateliers participatifs avec les habitants et usagers du quartier sont prévus, afin de recueillir leur connaissance du quartier, leur vision, ainsi que leurs propositions. La prochaine rencontre aura lieu

**mardi 19 mars 2013
de 19h30 à 21h30
à la salle de gymnastique
du Collège de Serrières,
rue du Clos-de-Serrières 8**

Cette rencontre se décomposera en trois temps forts. En première partie de soirée, la Ville répondra aux questions soulevées lors des précédentes rencontres. En deuxième partie, elle effectuera une restitution thématique des ateliers participatifs de novembre 2012, qui seront mis en regard avec les objectifs et mesures identifiés sur la base de l'apport des ateliers participatifs et de l'analyse du Service communal de l'aménagement urbain. La troisième partie sera consacrée à une phase d'échanges au cours de laquelle les participants seront invités à s'exprimer sur les éléments présentés au cours de la soirée.

Inscription souhaitée avant le 18 mars 2013 auprès du Service de l'aménagement urbain: urbanisme.neuchatel@ne.ch, 032 717 76 60, en précisant les noms et prénoms des personnes à inscrire.

Pour obtenir plus d'informations et télécharger le document de synthèse de la soirée démocratie locale et des ateliers participatifs de septembre et novembre 2012: www.urbanisme-neuchatel.ch/actuel-serrieres.

Faute d'accès à Internet, une version papier de ce document peut être transmise sur simple demande au Service de l'aménagement urbain (coordonnées ci-dessus).

Programme cinéma pour la semaine du 13 au 19 mars

Pour tous les cinémas, tél. 0900 900 920 (du réseau fixe Fr. 0,80/min).

APOLLO 1

CLOUD ATLAS
1^{re} semaine, 14 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 16h30, me, ve au lu 20h. VO angl s-t fr/all je, ma 20h.
Acteurs: Tom Hanks, Halle Berry.
De Tom Tykwer.

HOTEL TRANSYLVANIA - 3D
5^e semaine, 7 ans sug. 7 ans.
VF me au ma 14h30.
De Gennady Tartakovsky.

DIE HARD: BELLE JOURNÉE POUR MOURIR
4^e semaine, 16 ans sug. 16 ans.
VF ve/sa 23h30.
Acteurs: Bruce Willis, Jai Courtney.
De John Moore.

APOLLO 2

LE MONDE FANTASTIQUE D'OZ
1^{re} semaine, 8 ans sug. 10 ans.
VF me au ve, di au ma 14h45, me, ve, di/lu 20h30, ve 23h15, sa 14h, 21h30. VO angl s-t fr/all je, ma 20h30.
Acteurs: James Franco, Mila Kunis, Michelle Williams.
De Sam Raimi.

LINCOLN
7^e semaine, 14 ans sug. 16 ans.
VF me, ve, di/lu 17h30. VO angl s-t fr/all je, ma 17h30.
Acteurs: Daniel Day-Lewis, Joseph Gordon-Levitt.
De Steven Spielberg.

VIRGIN TALES
2^e semaine, 14 ans sug. 16 ans.
VO angl s-t fr/all di 11h.
De Mirjam von Arx.

FRANCESCA DA RIMINI
En direct live du MET de New York.
VO s-t fr, sa 16.3 17h.
Acteurs: Eva-Maria Westbroek, Marcello Giordani, Robert Brubaker.

APOLLO 3

20 ANS D'ÉCART
2^e semaine, 12 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 20h30, je/ve, lu/ma 15h.
Acteurs: Virginie Efira, Pierre Niney, Charles Berling.
De David Moreau.

VIVE LA FRANCE
4^e semaine, 14 ans sug. 14 ans.
VF me, sa/di 14h30.
Acteurs: Michaël Youn, José Garcia, Ary Abittan.
De Michaël Youn.

SPRING BREAKERS
2^e semaine, 16 ans sug. 18 ans.
VF me, sa/di 16h30.
Rex: VF ve/sa 23h15.
Acteurs: James Franco, Selena Gomez, Vanessa Hudgens.
De Harmony Korine.

LES ENFANTS DE LA MONTAGNE
1^{re} semaine, 8 ans sug. 8 ans.
VO CH-all s-t fr me au ma 18h30.
De Alice Schmid.

DJANGO UNCHAINED
9^e semaine, 16 ans sug. 16 ans.
VF ve/sa 22h30.
Acteurs: Jamie Foxx, Leonardo DiCaprio, Samuel L. Jackson.
De Quentin Tarantino.

VIBRATO
1^{re} semaine, 7 ans sug. 10 ans.
VF di 11h.
De Jacqueline Veuve.

ARCADES

HANSEL & GRETEL : CHASSEURS DE SORCIÈRES - 3D
2^e semaine, 16 ans sug. 16 ans.
VF me au lu 20h30, ve/sa 22h45. VO angl s-t fr/all ma 20h30.
Acteurs: Gemma Arterton, Jeremy Renner.
De Tommy Wirkola.

BOULE ET BILL
3^e semaine, 7 ans sug. 7 ans.
VF me, sa/di 14h, me au ma 16h.
Acteurs: Franck Dubosc, Marina Fois, Sara Giraudeau.
De Alexandre Charlot.

THE SILVER LININGS PLAYBOOK - HAPPINESS THERAPY
7^e semaine, 14 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 18h.
Acteurs: Jennifer Lawrence, Bradley Cooper.
De David O. Russell.

BIO

AU BOUT DU CONTE
2^e semaine, 10 ans sug. 14 ans.
VF me ma 15h30, 20h30, me, ve au ma 18h.
Acteurs: Agnès Jaoui, Jean-Pierre Bacri, Arthur Dupont.
De Agnès Jaoui.

LE MONDE EST COMME CA
1^{re} semaine, 16 ans sug. 16 ans.
VF je 14.3 18h, en présence du réalisateur.
De Fernand Melgar.

ERNEST ET CÉLESTINE
14^e semaine, 16 ans sug. 5 ans.
VF sa/di 13h30.
De Stéphane Aubier.

REX

40 ANS : MODE D'EMPLOI
1^{re} semaine, 12 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 14h45, me, sa/di 17h30, me, ve au ma 20h30.
Acteurs: Paul Rudd, Leslie Mann.
De Judd Appatow.

ARGERICH
3^e semaine, 12 ans sug. 14 ans.
VF je/ve, lu/ma 17h45.
Apollo 1: di 11h.
De Stéphanie Argerich.

STUDIO

JAPPELOUP
1^{re} semaine, 10 ans sug. 10 ans.
VF me, ve au ma 15h, 17h45, 20h30.
Rex: je 20h30.
Acteurs: Guillaume Canet, Marina Hands, Daniel Auteuil.
De Christian Duguay.

CONNAISSANCE DU MONDE - PROVENCE
Pour tous.
Jeudi 16h, 20h30.
De Daniel Orion.

QUEEN KONG CLUB - CINÉMA MINIMUM

SUPER!
Me 13.03 20h, en présence du réalisateur. 16 ans sug. 16 ans.
De Laurent Graenicher.

HUERFANO VALLEY
Me 20.03 20h, en présence de la réalisatrice.
16 ans sug. 16 ans.
De Elisa Larvego.

L'instantané de Stefano Iori...



... clip publicitaire

Agenda pratique

Services d'urgence

Police: 117.
Service du feu: 118.
Urgences santé et ambulance: 144.



Hôpital Pourtalès et Maternité

N° principal: tél. 032 713 30 00.
Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.
Urgences pédiatriques: hotline 24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence:

tél. 032 720 30 30.
Viteos SA – électricité, eau, gaz (numéro général et urgences), tél. 032 886 00 00.

Services publics

Bibliomonde (pass. Max-de-Meuron 6), lundi 14h à 17h, mardi 9h à 11h et 14h à 17h, mercredi 14h à 17h, jeudi 16h à 19h, vendredi 14h à 17h, samedi 10h à 12h.

Bibliothèque à domicile, service gratuit de la Croix-Rouge: tél. 032 725 42 10.

Bibliothèque des pasteurs (fbg de l'Hôpital 41), du lundi au vendredi de 14h à 17h30.

Bibliothèque publique et universitaire (Collège latin), *Fonds d'étude*, du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 19h; samedi de 9h à 12h. *Salle de lecture*, du lundi au vendredi de 8h à 22h; samedi de 8h à 17h. *Lecture publique*, lundi, mercredi et vendredi de 12h à 19h, mardi et jeudi de 10h à 19h, samedi de 9h à 17h. *Salle Rousseau*, du lundi au vendredi, de 9h à 11h30/14h à 17h s'adresser à l'accueil, mercredi et samedi ouvert de 14h à 17h.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence 144 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

NOMAD maintien à domicile

Centre NOMAD Neuchâtel et environs
7 jours/7, prestations de soins (LAMal) et d'aide aux activités de la vie quotidienne, collaboration avec les partenaires favorisant le maintien à domicile. Demande de prestations et d'informations: passage M.-de-Meuron 6, Neuchâtel, tél. 032 886 85 00, jours ouvrables de 7h30 à 12h et 13h30 à 17h30.

Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le N° 144.

Les services religieux

Cultes et messes du dimanche 17 mars - 5^e dimanche de carême
Paroisse réformée évangélique

Sud:
Collégiale: di à 10h, culte cantate BWV 150 «Nach Dir, Herr, verlanget mich» avec l'Ensemble vocal de la Collégiale et l'Ensemble Intercommuni-

zation, avec sainte cène et suivi d'une soupe de carême.

Temple du Bas: je à 10h, méditation, salle du refuge. Di à 10h15, culte avec sainte cène.

Nord:

Ermitage: chapelle ouverte tous les jours de 9h à 19h pour le recueillement.

Valangines: di à 9h30, culte avec sainte cène.

Est:

La Coudre: di à 10h, culte avec sainte cène.

Chaumont: di à 11h15, culte avec sainte cène.

Ouest:

Serrières: di à 10h, culte avec sainte cène.

Portalès: di à 10h, célébration animée par l'équipe œcuménique d'aumônerie de l'hôpital les 1^{er} et 3^e dimanche du mois.

Eglises catholiques romaines

Notre-Dame: sa à 17h, messe en portugais; di à 10h et 18h, messes.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: pas de messe.

Serrières, église Saint-Marc: sa à 17h messe; di à 10h15, messe en italien.

La Coudre, Saint-Norbert: sa à 18h30, messe; di à 17h messe en latin.

Chapelle de La Providence: sa à 16h30, messe en croate; di à 11h, messe en polonais.

Hôpital Portalès, chapelle 6^e étage: di 10h célébration dominicale.

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer-de-Vattel): di à 9h45, messe à La Chaux-de-Fonds.

Impressum

Editeur:
Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Direction:
Rémy Voiron, chancelier

Rédaction:
Anne Kybourg, journaliste
Patrice Neuenschwander, journaliste
Sandra Spagnol, journaliste

Illustration:
Stefano Iori, photographe

Secrétariat:
Daniela Pellegrini Schuway, secrétaire de rédaction

Contact:
• Téléphone: 032 717 77 09
• Télécopie: 032 717 77 10
• E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet:
www.neuchatelville.ch

Mise en page:
Cathy Ecabert

Impression:
Imprimerie H. Messelier S.A., Neuchâtel

Tirage:
22'000 exemplaires

Publicité

A L'ESSAI dès à présent dans nos locaux



LE NOUVEAU FORD KUGA

Il est diablement astucieux le nouveau Ford Kuga avec le système audio SYNC® inclus l'assistance pour appel de détresse, le hayon entièrement automatique et les nouveaux moteurs EcoBoost pour une puissance en hausse et une consommation en baisse. Découvrez le nouveau Kuga lors d'un galop d'essai.

SMART
UTILITY
VEHICLE

FR. **32'350.-**¹
dès
3.9% LEASING FR. 299.-²



Garage des Trois Rois S.A.

ford.ch

Bvd. des Eplatures 8, 2304 La Chaux-de-Fonds, 032 926 81 81, infocf@3rois.ch

Pierre à Mazel 11, 2000 Neuchâtel, 032 721 21 11, infone@3rois.ch

Rue de France 51, 2400 Le Locle, 032 931 24 31, infoll@3rois.ch

¹Kuga Carving 4x4 2.0 l TDCi, 140 ch/103 kW, prix du véhicule Fr. 32'350.- (prix catalogue Fr. 36'350.-, à déduire Prime Verte Fr. 4000.-). ²Leasing Ford Credit: dès Fr. 299.-/mois, paiement initial Fr. 6652.-. Modèle figurant sur l'illustration: Kuga Titanium 2.0 l TDCi, 140 ch/103 kW, prix du véhicule Fr. 37'950.- (prix catalogue Fr. 39'350.- plus options d'une valeur de Fr. 2600.-, à déduire Prime Verte Fr. 4000.-).

Kuga Carving et Titanium: consommation 5.9 l/100 km. Emissions de CO₂ 154 g/km. Catégorie de rendement énergétique C. Moyenne de toutes les voitures neuves en vente: 153 g/km.

Notre savoir-faire
au service
de votre entreprise


imprimerie
messeiller sa

Saint-Nicolas 11
Case postale
2006 Neuchâtel
Téléphone 032 725 12 96
Téléfax 032 724 19 37



Lucien Willemin donne à Neuchâtel une conférence sur la désinformation écologique

L'écologie, c'est prendre soin de la vie

Lucien Willemin, invité par HabitatDurable Neuchâtel, donnera une conférence vendredi 15 mars à 19h30 à l'aula du Muséum d'histoire naturelle à Neuchâtel. Il traitera du thème de la désinformation écologique et de l'énergie grise. Interview.

Pourquoi parler d'écologie ?

Il s'agit de parler d'écologie autrement et d'offrir un changement de regard pour permettre à chacun d'y voir clair. Ce qui aujourd'hui n'est pas toujours facile dans la jungle des informations nombreuses et parfois contradictoires que l'on reçoit en matière d'écologie !

Trois métiers, des voyages professionnels notamment en Chine et des voyages sac à dos à la rencontre de différentes ethnies m'ont amené à développer une vision environnementale bien différente de celle cultivée par les programmes politiques, les médias et les publicités d'ici. Mon regard a changé et s'est ouvert à une toute autre dimension environnementale, que je souhaite à présent partager.

Sur quel thème portera votre conférence plus exactement ?

Le titre exact de la conférence s'intitule « Ecologie, entre désinformation et intox ! Comment y voir clair ? ». Le thème de l'énergie grise sera abordé. Aujourd'hui, il y a une tendance à complexifier le message environnemental, alors que les solutions sont simples. Pour le comprendre, il s'agit de prendre le large. Durant cette soirée, nous partirons donc en voyage autour du monde. Nous y decoderons des messages politiques, médiatiques et publicitaires. Tout au long de ce parcours, petit à petit, l'angle de vue prend une orientation nouvelle, la désinformation devient criarde, l'écologie de surface lisible, les gestes à haut potentiel pour notre environnement évidents. Cette clarté offre l'accès à une meilleure compréhension et donne envie d'agir, on passe ainsi du stade de suiveur à celui d'acteur.

Quels sont ces gestes à haut potentiel ?

Ce sont des gestes qui ont un réel effet pour l'environnement. Par exemple, boire de l'eau du robinet plutôt qu'en bouteille en est un. Il y en a bien entendu d'autres, mais le but n'est pas de donner des solutions toutes faites que l'on suit sans même y avoir réfléchi. Le but de cette soirée est de donner la clé qui permet à chacun de



« Le conducteur d'un ancien 4x4 pollue en réalité moins que celui d'un modèle hybride flambant neuf », explique Lucien Willemin.

savoir par lui-même quels sont les gestes à haut potentiel dans son quotidien.

Qu'est-ce que l'énergie grise plus concrètement ?

C'est la pollution indirecte, par exemple celle engendrée lors de la fabrication. Que ce soit dans les médias ou en politique, elle est très peu mise en avant, donc trop souvent méconnue du public et pourtant c'est un des principaux vecteurs de pollution.

La politique énergétique nationale actuelle est principalement axée sur la pollution directe, celle qui sort du pot d'échappement d'une voiture et de la cheminée d'une maison. Or cette étroitesse de vue cultive auprès de la population une écologie de surface. De ce fait les gestes que l'on développe sont certes importants mais ne font pas partie des fondamentaux qui ont le réel potentiel de changer l'état actuel des choses sur le plan environnemental.

Il en découle toutes sortes d'idées reçues : on montre du doigt le conducteur d'une ancienne voiture 4x4, alors qu'en réalité il pollue moins que celui du dernier modèle hybride flambant neuf. On dit que l'écologie coûte cher, alors que je n'ai jamais fait autant d'économies financières depuis que j'applique des gestes à haut potentiel. On pense que la Suisse est exemplaire en matière d'écologie, alors que nous

faisons partie des plus grands pollueurs de la planète !

Le Conseil Fédéral a décidé de sortir du nucléaire d'ici 2034. Est-ce une stratégie réaliste pour un pays comme la Suisse ?

Sortir du nucléaire, oui, mais ce n'est pas en nous proposant des pompes à chaleur et des voitures électriques qu'on y arrivera ! Si l'on enfile les besoins en électricité, on offre une voie royale au nucléaire, dont on ne pourra pas se passer.

Le solaire offre de belles perspectives. Il existe des évolutions fabuleuses, un jour les vitrages d'un immeuble produiront de l'électricité ! Toutefois la technologie seule ne parviendra pas à nous sortir de l'ornière, notre comportement devra inmanquablement y contribuer. Qu'on le veuille ou non, nous serons contraints de tourner le dos au trop, au surplus.

Il faut savoir qu'en Suisse 70% de l'électricité est consommée par l'industrie, les PME et les entreprises de transport. Eteindre la lumière en quittant une pièce, c'est bien et très important mais de loin pas suffisant pour nous permettre d'en sortir. C'est en utilisant les gestes à haut potentiel que nous ferons la différence. Que la Suisse sorte du nucléaire, c'est jouable, mais il faut une réelle volonté citoyenne et politique.

La Commission spéciale énergies du Conseil général de Neuchâtel a récemment donné un préavis négatif quant au projet de centrale à gaz de Cornaux. Quelle est votre position à ce sujet ?

Je ne suis pas du tout pour ce projet de centrale à gaz, qui est basé sur l'ancien modèle économique dépassé. Certains disent qu'il est mieux de la construire en Suisse, où tout est réglementé. Ce genre de centrale ne doit plus se trouver nulle part. Investir autant de temps, d'énergie intellectuelle et d'argent dans l'étude d'un projet de ce type est une aberration. Il serait plus judicieux de consacrer tous ces moyens à une réflexion sur la manière de développer substantiellement les énergies renouvelables sur l'ensemble du territoire national. Par exemple trouver une solution juridique et financière avec les industriels, les agriculteurs et les propriétaires des grands toits du pays pour y permettre l'implantation de vastes installations photovoltaïques.

Anne Kybourg



Bio express

Après une formation bancaire, Lucien Willemin passe deux ans à Zurich pour y apprendre l'allemand. Il décide ensuite de quitter ce domaine. A 22 ans, il reprend la direction des achats dans une entreprise horlogère. Ceci lui permet de partir aux Etats-Unis pour y apprendre l'anglais, puis d'effectuer plusieurs voyages dans le sud-est asiatique. Il découvre la Chine en construction, d'où une prise de conscience forte de ce qui s'y prépare sur le plan environnemental et social. En tant qu'acheteur, Lucien Willemin réalise qu'il participe à cette évolution qui ne lui convient pas : il quitte donc ce secteur. Alors âgé de 27 ans, il s'associe et crée une entreprise de promotion immobilière. Après deux ans d'activité, il réalise la grande responsabilité qu'un promoteur a en matière d'écologie. A partir de là, il s'entoure de personnes compétentes pour développer des concepts d'habitations environnementales. A 40 ans, il transmet sa société immobilière afin de s'offrir du temps pour une réflexion plus approfondie sur notre société et son avenir. A ce jour, c'est plus de 7'200 jeunes et adultes qui ont suivi sa conférence.